

MONTEREAU-FAULT-YONNE

Recyclez votre **SAPIN DE NOËL !**



Avant le 20 janvier 2026

Ville Haute :

- Square Beaumarchais
- Salle François Mitterrand
- Rue de la Maison Garnier

Ville Basse :

- Parc des Noues - à proximité de l'aire de jeux
- Rue Saint-Maurice (vers le square)
- Angle de la Rue Edmond Fortin et rue du Port aux Graviers
- Maison de quartier ville basse - Rue des Dames

Les sapins doivent être **naturels**,
sans décoration ni neige artificielle.

Tout autre déchet est interdit.

Aucun sapin déposé sur la voie publique,
en dehors des points de collecte,
ne sera ramassé.

**Mon beau sapin
n'a plus**

les boules !

DÉPOSEZ-LE

**... IL SERA
RECYCLÉ**

